Notes sur les Veneridæ (*Moll. Lamellibr.*) *de Quoy et Gaimard*

Par E. Fischer-Piette et Ed. Lamy.

Quoy et Gaimard (1835, *Voy.* « *Astrolabe* », *Zool.*, vol. III, pp. 521-535, Atlas, pl. 84) ont décrit un certain nombre de *Veneridæ* : les types de ces espèces sont conservés au Muséum national de Paris et leur examen a permis les identifications suivantes.

Venus costata Q. et G. = Protothaca (Tuangia) crassicosta Desh. (p. 521, pl. 84, fig. 1-2).

Dix individus de cette espèce ont été rapportés de Nouvelle-Zélande par Quoy et Gaimard : leur taille varie de 48 × 39 à 19 × 44 mm.

T. Iredale (1915, *Trans. a. Proc. New Zealand Inst.*, XLVII, p. 496) a établi que le nom français « Vénus à grosses côtes », donné à cette espèce (1833, *Voy.* « *Astrolabe* », Atlas, p. 84, fig. 1-2) a été latinisé en *V. crassicosta* par Deshayes (1835, *in* Lamarck, *Anim. s. vert.*, 2e éd., VI, p. 373) antérieurement à la traduction *V. costata* proposée par Quoy et Gaimard (1835, t. III, p. 521) [1].

Cette espèce, classée par Jukes-Browne (1914, *Proc. Malac. Soc. London*, XI, p. 83) dans le genre *Protothaca* Dall, 1902 (dont le type est *V. thaca* Mol. = *Dombeyi* Lk.), a été prise par Marwick (1927, *Trans. a. Proc. New Zealand Inst.*, LVII, p. 623) pour type d'un nouveau sous-genre *Tuangia*.

Venus zelandica Q. et G. = Chione (Austrovenus) Stutchburyi Gray (p. 522, pl. 84, fig. 5-6).

Cinq individus de cette espèce ont été rapportés de Nouvelle-Zélande par Quoy et Gaimard : leur taille varie de 51 × 45 à 34 × 30 mm.

Cette forme est une coquille Néo-Zélandaise et, d'après Hedley (1916, *Journ. R. Soc. West. Austral.*, I, p. 17), c'est par erreur que Quoy et Gaimard l'ont signalée également du Port du Roi George (Nouvelle-Hollande).

1. L'appellation *V. costata* avait d'ailleurs été déjà employée pour deux espèces différentes par Gmelin (1791, *Syst. Nat.*, ed. XIII, p. 3291) et par Chemnitz (1795, *Conch. Cab.*, XI, p. 226, pl. 202, fig. 1975).

Ainsi que l'indique SUTER (1913, *Man. New Zealand Moll.*, p. 987), le nom de *V. zelandica* Q. et G. [1] (tombe d'ailleurs en synonymie de *V. Stutchburyi* GRAY (1828, *in* WOOD, *Ind. Test. Suppl.*, p. 5, pl. 2, fig. 4) [2].

Cette espèce était rangée par SUTER parmi les *Chione* dans le sous-genre *Timoclea* BROWN, 1827.

Elle a été prise par FINLAY (1927, *Trans. a. Proc. New Zealand Inst.*, LVII, p. 470) pour type d'un genre *Austrovenus*, que MARWICK (1927, *ibid.*, LVII, p. 620) rattache comme sous-genre à *Chione* MEGERLE VON MÜHLFELDT, 1811.

VENUS ASPERA Q. et G. = TAPES (AMYGDALA) PUNICEUS Desh.
(p. 524, pl. 84, fig. 3-4).

Le type unique mesure 33 × 23 mm.

Cette espèce de Nouvelle-Guinée (Port Dorey) est voisine du *T. variegatus* HANLEY, mais elle possède une coquille moins transverse avec sommets plus antérieurs : par ses macules brunâtres disposées en fascies rayonnantes sur la région antéro-médiane et en chevrons sur la partie postérieure, elle paraît pouvoir se rapporter à la forme figurée par RÖMER (1871, *Monogr. g.* « *Venus* », II, p. 76, pl. XXVI, fig. 2 *c*) comme étant l'espèce des Philippines distinguée sous l'appellation de *T. puniceus* par DESHAYES (1853, *P. Z. S. L.*, p. 10), qui a attribué ce nom aux figures 134-135 de SOWERBY (1853, *Thes. Conch.*, II, p. 696, pl. CLI).

VENUS CRASSA Q. et G. = TAWERA SPISSA Desh.
(p. 525, pl. 84, fig. 7-8).

Les types de cette espèce de Nouvelle-Zélande consistent en deux individus (mesurant respectivement 28 × 23 et 27 × 23 mm.) accompagnés de cette étiquette : « Vénus épaisse ».

T. IREDALE (1915, *Trans. a. Proc. New Zealand Inst.*, XLVII, p. 495) a établi que l'épithète « épaisse » a été latinisée en *spissa* par DESHAYES (1835, *in* LAMARCK, *Anim. s. vert.*, 2e éd., VI, p. 373) antérieurement à la traduction *crassa* admise par QUOY et GAIMARD : il existait d'ailleurs déjà un *Venus crassa* GMELIN (1791, *Syst. Nat.*, ed. XIII, p. 3288).

Tandis que SUTER (1913, *Man. New Zealand Moll.*, p. 991), JUKES-BROWNE (1914, *Proc. Malac. Soc. London*, XI, p. 81) et

1. Il ne faut pas confondre ce *V. zelandica* Q. et G avec le *Dosina zelandica* GRAY (1835) = *oblonga* GRAY (1843), qui est un *Antigona* et qui a été pris par FINLAY (1927) pour type d'un nouveau genre *Dosinula*.

2. *Venus Dieffenbachi* GRAY (1843) et *Chione Macleayana* T. WOODS (1879) sont également des synonymes.

Iredale ont classé cette espèce dans le sous-genre *Chamelea* Mörch (qui a pour type *V. gallina* L.), Marwick (1927, *Trans. a. Proc. New Zealand Inst.*, LVII, p. 613) l'a prise pour type d'un nouveau genre *Tawera.*

A ce *V. spissa* Desh., E.-A. Smith (1885, *Rep.* « *Challenger* » *Lamellibr.*, p. 131) et Iredale ont réuni le *V. mesodesma* Q. et G., que Suter regarde comme une espèce distincte, à laquelle il rattache le *V. violacea* Q. et G. à titre de sous-espèce.

Venus intermedia Q. et G. — Paphirus Largillierti Phil. (p. 526, pl. 84, fig. 9-10).

Cette espèce de Nouvelle-Zélande est représentée par deux échantillons, mesurant respectivement 55 × 40 et 33 × 27 mm.

Le plus grand porte à son intérieur cette inscription : « Nouvelle-Zélande, *Vénus ovulée* Lk., qui a des rapports par la forme et les stries seulement avec la *virginale* d'Europe ; toujours blanche ; les sillons longitudinaux sont fortement marqués et traversés par des stries fines ; la tache bleue peut être encore un caractère ; à figurer ou non »[1].

Le plus petit spécimen (qui est l'individu figuré) est accompagné de cette étiquette : « *Venus intermédiaire, intermedia* (entre l'*anomale* et la *galactite*) »[2].

Suter (1913, *Man. New Zealand Moll.*, p. 995), qui range cette espèce dans la section *Ruditapes* Chiamenti (= *Amygdala* Römer) du genre *Paphia* Bolten (= *Tapes* Megerle von Mühlfeldt), lui donne, avec raison, pour synonyme *Venus Largillierti* Philippi (1849, *Abbild. Conch.*, « *Venus* », p. 60, pl. IX, fig. 3), dont le nom doit être adopté (en raison de l'existence antérieure d'un *Venus intermedia* Marcel de Serres, 1829) et qui a été pris par Finlay (1927, *Trans. a. Proc. New Zealand Inst.*, LVII, p. 471) pour type d'un nouveau genre *Paphirus.*

D'après Marwick, (1927, *ibid.*, LVII, p. 633), il semble bien que le *Tapes fagabella* Deshayes (1853, *Cat. Brit. Mus.* « *Veneridæ* », p. 182) est une forme jeune de ce *Paphirus Largillierti.*

1. Le *Venus ovulæa* Lk. a pour type au Muséum de Paris, comme l'a reconnu Deshayes (1835, *in* Lamarck, *Anim. s. vert.*, 2e éd, VI, p. 361), une coquille roulée et en partie décolorée, qui n'est qu'un jeune individu de *Tapes (s. str.) turgidus* Lk.

Le *V. virginea* Lk., des mers d'Europe, est le *Tapes (Polititapes) rhomboides* Pennant.

2. Le *V. anomala* Lk. paraît, d'après l'examen des types, pouvoir être identifié au *Tapes fabagella* Desh., de Nouvelle-Zélande, Tasmanie et Nouvelle-Galles du Sud.

Le *V. galactites* Lk. est un *Pullastra* d'Australie.

Venus australis Q. et G. = Dosinia (Austrodosinia) histrio Gmel. (p. 528, pl. 84, fig. 11-12).

Le type (ayant un diamètre de 24 mm.) est accompagné d'une étiquette manuscrite de Quoy ainsi libellée : « *Vénus australe* qui n'est pas la *rugosa* » [1].

Cette espèce a été rapportée, avec raison, par Philippi (1844, *Abbild. Conch.*, « *Cytherea* », p. 172) au genre *Artemis* Poli [= *Dosinia* Scopoli] : Reeve (1850, *Conch. Icon.*, « *Artemis* », pl. VI, fig. 33 *a-c*) l'a identifiée au *Venus exoleta variegata* Chemnitz (1784, *Conch. Cab*,, VII, p. 23, pl. 38, fig. 407), nommé *V. histrio* par Gmelin (1791, *Syst. Nat.*, ed. XIII, p. 3287), et cette synonymie a été confirmée par Römer (1862, *Monogr. G.* « *Dosinia* », p. 33).

D'après Quoy et Gaimard, cette espèce aurait habité probablement la Nouvelle-Zélande ou la Nouvelle-Hollande : ce *Dosinia (Austrodosinia) histrio* Gmel. est largement répandu dans l'Océan Indo-Pacifique et se trouve notamment en Australie [Queensland] (1909, Hedley, *Mar. Fauna Queensland, Austral. Assoc. Adv. Sc.*, p. 348).

Venus nitida Q. et G. = Eumarcia fumigata Sow. (p. 529, pl. 84, fig. 13-14).

Les types de cette espèce de Van Diemen (Hobart-Town), qui consistent en un individu complet (25 × 19 mm.) et une valve droite (19 × 14 mm.), sont accompagnés d'une étiquette ainsi libellée : « *Vénus de Van Diemen, V. polie* nob. » : ceci explique comment, postérieurement à Quoy et Gaimard, le carton qui porte ces échantillons a été étiqueté *V. polita* Q. et G., cette épithète étant celle que l'on trouve dans la diagnose, alors qu'en fait les auteurs ont employé le terme *nitida*.

A cette espèce [figurée également par Sowervy (1853, *Thes. Conch.*, II, p. 738, pl. CLVIII, fig. 139-140) sous le nom de *V. polita* Quoy], dont l'intérieur est d'un orangé très clair, a été identifié avec raison par Hedley (1918, *Journ. a. Proc. R. Soc. N. S. Wales*, LI, p. 24) le *Venus fumigata* Sowerby (1853, *Thes. Conch.*, II, p. 737,

1. Le *Venus rugosa orientalis* Chemnitz (1782, *Conch. Cab.*, VI, p. 308, pl. 29, fig. 303), nommé *V. rugosa* par Gmelin (1791, *Syst. Nat.*, ed. XIII, p. 3276) et *V. rigida* Solander mss. par Dillwyn (1817, *Descr. Cat. Rec. Sh.*, I, p. 164), n'appartient pas aux *Dosinia*, mais constitue, dans le genre *Antigona* Schumacher, le type du sous-genre *Ventricola* Römer. C'est une espèce Américaine, trouvée dans l'Atlantique (depuis la Floride jusqu'à Rio-Janeiro) et également dans le golfe de Californie. Mais, dans la collection du Muséum de Paris, un spécimen déterminé par Lamarck porte une mention erronée, d'après laquelle il aurait été rapporté de Nouvelle-Hollande par Péron (1803).

pl. CLIX, fig. 152-155) = *V. lævigata* Sowerby (*ibid.*, p. 378, pl. CLIX, fig. 156-158)[1].

Cette coquille, rangée par Jukes-Browne (1914, *Proc. Malac. Soc. London*, XI, p. 88) dans le genre *Marcia* H. et A. Adams, 1857 (*non* Warlow, 1833,) a été prise pour type d'un nouveau genre *Eumarcia* par T. Iredale (1924, *Proc. Linn. Soc. N. S. Wales*, XLIX, p. 211), qui a adopté pour elle le nom de *V. fumigata*, en raison de l'existence antérieure d'un *V. nitida* Derance, 1828.

Venus denticulata Q. et G. = Tawera spissa Desh.
(p. 530, pl. 84, fig. 15-16).

Les types de cette forme supposée par Quoy et Gaimard être de Nouvelle-Hollande ou de Van Diemen, consistent en trois individus mesurant respectivement 22 × 17, 21 × 17 et 19 × 15 mm. : ils sont accompagnés d'une étiquette ainsi libellée : « *Vénus denticulée* : avoisine *l'aphrodina*, sans l'être »[2].

Hedley (1904, *Proc. Linn. Soc. N. S. Wales*, XXIX, p. 195) a suggéré que cette espèce, en raison de la large zone marginale d'un brun violacé existant à l'intérieur, paraissait être le *Chione (Timoclea) gallinula* Lamarck.

Mais chez ce *gallinula* la coquille est subtronquée postérieurement et les côtes saillantes forment des lamelles plus ou moins crénelées en dessous, tandis que chez le *denticulata* la coquille est ovale en arrière et les côtes sont obtuses sans crénelures.

Par suite, on doit considérer comme bien plus exacte l'opinion de Sowerby (1853, *Thes. Conch.*, II, p. 719, pl. CLVI, fig. 92-98), qui, sous le nom de *V. spurca*[3], réunit le *V. denticulata* aux *Venus crassa, mesodesma* et *violacea* de Quoy et Gaimard, qui sont des *Chamelea.*

Venus mesodesma Q. et G. = Tawera spissa Desh.
(pl. 532, p. 84, fig. 17-18).

Le type de cette espèce, qui, d'après Quoy et Gaimard, aurait habité la Nouvelle-Hollande ou la Nouvelle-Zélande, consiste en un individu, mesurant 20 × 16 mm., accompagné de cette étiquette : « *Vénus mesodesme* : a des rapports avec la *florida*, sans l'être »[4].

1. J.-R. Le B. Tomlin (1923, *Proc. Malac. Soc. London*, XV, p. 312) a identifié également au *V. nitida* Q. et G. les *Tapes faba et arctica* de Reeve.

2. Le *Venus aphrodina* Lk. appartient, dans le genre *Marcia* H. et A. Adams, au sous-genre *Katelysia* Römer : cette espèce, voisine du *V. scalarina* Lk., s'en distingue par le fait que ses nombreuses côtes concentriques sont serrées au lieu d'être espacées.

3. Cette espèce composite a été signalée de Tristan da Cunha (Atlantique méridional) par E.-A. Smith (1885, *Rep. « Challenger » Lamellibr.*, p. 131), tandis que dans les *P. Z. S. L.* de 1835 (p. 23) Sowerby indiquait Valparaiso comme habitat pour ce *V. spurca* : ce nom a été conservé par Wm. Dall (1909, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXXVII, p. 268) à une coquille Chilienne correspondant à la figure 97 du *Thesaurus.*

4. Le *Venus florida* Lk., qui est le *V. læta* Poli (*non* L.), représente une mutation de a var. *catenifera* Lk. du *Tapes (Polititapes) aureus* Gmelin, d'Europe.

Un 2e exemplaire rapporté par Quoy et Gaimard a pour dimensions 18 × 14 mm.

Cette forme Néo-Zélandaise, à intérieur violacé et à bords internes denticulés, a été classée dans le sous-genre *Chamelea* Mörch par Suter (1913, *Man. New Zealand Moll.*, p. 991), qui lui identifie le *Murcia scansites* Römer (1860, *Malak, Blätt.*, VII, p. 161).

Il pensait que le *V. spissa* Desh. = *crassa* Q. et G. ne correspond pas à de vieilles coquilles épaissies de ce *V. mesodesma :* car le rapport entre l'épaisseur et la longueur est de 0,66 chez *spissa*, aussi bien dans les jeunes individus que chez les adultes, c'est-à-dire que la coquille serait globuleuse ; par contre, chez *mesodesma* elle serait assez comprimée, ce rapport variant entre 0,45 et 0,36 ; de plus, la lunule aurait également une forme différente : grande, ovale et striée chez *spissa*, elle serait étroite et lancéolée chez *mesodesma.*

Au contraire, E.-A. Smith (1885, *Rep. « Challenger » Lamellibr.*, p. 131) Iredale (1915, *Trans. a. Proc. New Zealand Inst.*, XLVII, p. 495) et Marwick (1927, *ibid.*, LVII, p. 617) ont réuni les deux formes et, ce semble, avec raison.

Venus violacea Q. et G. = Tawera spissa Desh.
(p. 533, pl. 84, fig. 19-20).

Le type, conservé au Muséum national de Paris avec son étiquette originale, mesure 20 × 16 mm. et présente intérieurement une large zone marginale violacée.

Suter (1913, *Man. New Zealand Moll.*, p. 992) considère cette coquille de Nouvelle-Zélande comme étant une sous-espèce du *V. mesodesma :* c'est donc encore une forme à réunir au *V. spissa* Desh = *crassa* Q. et G.

Venus oblonga Gray = Dosinula oblonga Gray.

Bien qu'ils n'en aient fait aucune mention, Quoy et Gaimard ont rapporté de Nouvelle-Zélande cinq individus de *Venus oblonga* Gray, qui ont des dimensions variant de 44 × 38 à 35 × 28 mm.

Cette espèce a été nommée par Gray en 1835 (*in* Yate, *Account New Zealand*, App., p. 309) *Dosina zelandica* et en 1843 (*in* Dieffenbach, *Travels N. Zealand*, II, p. 249) *Dosina oblonga.*

Oliver (1923, *Proc. Malac. Soc. London*, XV, p. 185) considérait le *V. oblonga* comme une espèce distincte du *zelandica*, auquel il identifiait le *V. crebra* Hutton.

Au contraire, pour Finlay (1927, *Trans. a. Proc. New Zealand Inst.*, LVII, p. 470) et Marwick (1927, *ibid.*, p. 608, pl. 44, fig. 118, 119, 121), l'appellation *V. oblonga* Gr. est synonyme de *V. zelandica* Gr. et s'applique aux coquilles oblongues, tandis que le nom *crebra*

HUTT. peut être conservé pour les coquilles subtrigones chez lesquelles les sommets sont plus larges et plus proéminents, la lunule est plus large, les lamelles concentriques ne sont pas si saillantes et si régulières, et le bord dorsal descend en avant plus rapidement.

IREDALE (1915, *Trans. a. Proc. New Zealand Inst.*, XLVII [1914], p. 495) a adopté le nom spécifique *zelandica* GRAY, malgré l'existence du *Venus zelandica* Q. et G., parce que les deux espèces appartiennent à des genres différents.

Mais il doutait de l'exactitude de la position générique admise par JUKES-BROWNE (1914, *Proc. Malac. Soc. London*, XI, p. 73), qui classait cette espèce parmi les *Antigona* SCHUMACHER et plus particulièrement dans les *Ventricola* RÖMER.

Et, en effet, FINLAY (1927, *loc. cit.*, p. 470) a pris *V. zelandica* = *oblonga* pour type d'un nouveau genre *Dosinula*.

TAPES ELONGATUS Q. et G. = TAPES (POLITITAPES) EXSERTUS Römer.

Les collections du Muséum national de Paris renferment une seule valve [gauche] (mesurant 21 × 14 mm.) d'une coquille accompagnée de cette étiquette de QUOY : « *Cythérée alongée* nob., qui ressemble un peu à la *Venus florida* LK. de la Méditerranée ».

Le carton sur lequel est fixé cet échantillon porte une inscription plus récente : « *Tapes elongatus* Q. et G., Nouvelle-Hollande ».

Cette espèce n'est pas mentionnée dans le travail de QUOY et GAIMARD : elle nous paraît pouvoir être assimilée à la forme Néo-Calédonienne que RÖMER (1872, *Monogr. g.* « *Venus* », II, p. 112, pl. XXXVIII, fig. 1-1 *c*) a décrite sous le nom de *Tapes exserta* et dont il signale la ressemblance avec plusieurs variétés du *T. florida* LK.

VENERUPIS BREVIS Q. et G.
(p. 534, pl. 84, fig. 21-23).

QUOY et GAIMARD ont signalé de Van Diemen (Hobart Town) un *Venerupis brevis* qui, par son contour quadrangulaire et sa sculpture consistant surtout en lamelles transversales, rappelle le *V. crenata* LK.

Le type de cette espèce, pour lequel ils indiquent une taille atteignant 22 × 18 mm., n'existe plus dans les collections du Muséum de Paris.

Par contre, on y trouve un spécimen de *Venus crenata* LK. (mesurant 31 × 27 mm.) que ces mêmes voyageurs ont rapporté du Port Western).

VENERUPIS DIEMENENSIS Q. et G. — VENERUPIS GRISEA Lk.
(p. 535, pl. 84, fig. 24-26).

Les collections du Muséum de Paris renferment trois coquilles rapportées par QUOY et GAIMARD qui les ont étiquetées : « *Vénérupe crénelée* de Van Diemen » : elles correspondent d'ailleurs à la description de leur *Venerupis diemenensis* et il nous paraît probable que le plus petit de ces spécimens (qui mesure 19 × 15 × 10 mm.) [1922, *Journ. de Conchyl.*, LXVII, p. 302, pl. III, fig. 11] [1] est le type de cette espèce subtrigone, renflée, épaisse, violette intérieurement, jaunâtre extérieurement, ornée de côtes rayonnantes, croisées par des stries transversales peu marquées.

Ultérieurement une main inconnue a attribué à ces échantillons le nom de « *Venerupis grisea* LAMARCK » [2].

L'examen des spécimens qui, dans les collections du Muséum, sont indiqués comme étant les types du *Venus grisea* LK permet d'accepter l'opinion que les coquilles de QUOY et GAIMARD ci-dessus mentionnées puissent être assimilées à cette espèce de LAMARCK.

Laboratoire de Malacologie du Muséum.

1. Les deux autres échantillons ont sensiblement la même taille : 24 × 16 mm.
2. Un autre carton, étiqueté également *Venus grisea* LK. = *Venerupis diemenensis* Q. et G., porte deux spécimens mesurant respectivement 25 × 19 et 23 × 17 mm.